



FEDERATION FRANCAISE DE CYCLOTOURISME

Reconnue d'utilité publique
Agréée ministères des sports et du tourisme



Amicale Cyclotouriste d'Ille-et-Rance

ACIR - Mairie - 35190 TINTENIAC

acir35@orange.fr

<https://www.velo-tinteniacy.fr/>



Comité Départemental
de Cyclotourisme
d'Ille-et-Vilaine

Tinténiac, le 12 mars 2019

Compte-rendu du CA du mardi 26 février 2019

Présents : Michel Delaunay, Henri Guillard, Gérard Le Gall, Evelyne Rescamp, Marie-Claude Chevalier, Joseph Halloux, Albert Péroux, Daniel Feudé, Daniel Chevalier, Yvon Guédé, Alain Gaboriau, Jean-Yves Garnier,

Excusés : Jean Claude Paboeuf, André Orvain, Guy Champalaune,

Absents :

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu précédent (11 décembre 2018)
2. Programme 2019
3. Paris-Brest-Paris
4. Budget 2019
5. Statut et règlement intérieur
6. Questions diverses.

1- Approbation du compte-rendu précédent

Pas d'observations. Le CR est approuvé.

2- Programme 2019

Vu le plan de charge de l'année avec la préparation du Paris-Brest-Paris, le club ne proposera pas de séjours extérieurs, à l'exception de celui du CODEP qui ne nécessite pas de préparation.

Les sorties extérieures du samedi ont été préférées pour maintenir des effectifs plus nombreux lors de nos sorties du dimanche matin.

Les brevets locaux y figurent, pour les candidats au Paris-Brest-Paris.

Outre les sorties habituelles, il est proposé un déplacement pour la « Pierre Le Bigaut » à Callac, Centre Bretagne, 7000 participants, circuits sécurisés, en soutien à la lutte contre la mucoviscidose. Renseignements : <http://www.plbmuco.org>

Les autres sorties sont laissées à l'initiative de chacun. Comme les années précédentes, le club prendra en charge les frais d'engagement et organisera les départs groupés. La présence d'un maximum d'adhérent à ces sorties est souhaitée, le succès de notre propre concentration en dépend.

Le club soutiendra également les participants aux autres séjours : semaine fédérale...

ACIR sorties 2019		Randonnées	Brevets
samedi 09 mars	L'hermitage		100-200
samedi 16 mars	Romillé	15-30-55-75	
samedi 23 mars	Pleine-Fougères		200
samedi 30 mars	La Chapelle des Fougeretz	40-65-75	
samedi 13 avril	Montauban	35-45-62-82	100-300
samedi 4 mai	Quédillac	42-60-78	
samedi 11 mai	Betton	45-70-90	
18-25 mai	Séjour CODEP		
dimanche 2 juin	fête du vélo		
samedi 8 juin	Cancale	30-60-75-105	
samedi 15 juin	Bernard Hinault	80-120-198	
samedi 29 juin	Pierre Le Bigault	20-60-105-145	
dimanche 1er sept.	Combourg	65-85	
14/15 sept	Tinténiac	20-40-60-80-100	
samedi 21 sept.	Montauban	30-45-62-82	
samedi 28 sept.	St Méen le Grand	35-50-70-80	

3- Paris-Brest-Paris :

- 7000 participants annoncés (+ 1000)
- L'utilisation du gymnase communautaire est envisagée
- Restauration : la consultation des traiteurs est en cours. Alain signale que la restauration ne figure pas dans la présentation du Paris-Brest-Paris sur le site Internet. Une vérification sera réalisée et un correctif apporté si nécessaire.
- Sécurité : de nouvelles obligations sont prévisibles (plan Vigipirate)
- Hygiène : l'entretien des WC doit être amélioré. La location d'urinoirs et de toilettes supplémentaires sera également étudiée ainsi que l'installation d'un point d'eau.
- Animation : prise en charge sur le site par la mairie.
- La proposition d'une caisse centrale ne semble pas pertinente, vu le nombre d'étrangers.
- Une page spécifique sera ouverte sur le site internet de l'ACIR.
- Les responsables des différentes commissions sont désignés. Une première réunion est prévue le 5 mars.

- Réunion prévue le 31 mars avec l'AUDAX à Rennes
- Le repas des bénévoles est fixé au samedi 12 octobre, salle Ille-et-Donac.

4- Budget 2019 : (annexe 1)

- 30 adhésions réglées, dont 4 familles
- Vêtements : le surplus de commande engendrera une recette de 1000€ en 2020
- Journée du vélo : En 2019, le CODEP participe financièrement à certaines activités organisées par les clubs dont la fête du vélo, sous certaines conditions.
- Paris-Brest-Paris : Pour mémoire, en 2015 le budget était d'environ de 30 000€ et le bénéfice conséquent. Cette année, on pourrait attendre un résultat équivalent, voire accru vu l'augmentation du nombre de participants (16%). Mais Michel (Président) rappelle que le but d'une association n'est pas d'accumuler des bénéfices et qu'en l'occurrence l'ACIR compte améliorer certaines prestations et diminuer le prix d'autres (couchage notamment) afin que les coûts restent abordables pour les randonneurs.
- Les participations aux événements extérieurs sont fixées à 50€
- L'abonnement à « La Chaîne » est une condition de participation du CODEP
- Les disponibilités sur nos comptes bancaires permettent de financer le déséquilibre du budget, grevé cette année par l'achat des vêtements.

5- Statuts et règlement intérieur

Albert fait un point d'avancement : le groupe de travail (Joseph, Henri et Albert) a rédigé un projet qui reprend et actualise les documents actuels sur le principe suivant : les Statuts reprennent les exigences légales ou réglementaires ; le Règlement Intérieur, plus facile à faire évoluer, complète si besoin ces dispositions et précise les modalités de fonctionnement de l'Association. Le projet a été diffusé aux membres du Bureau qui a commencé son examen et qui va le poursuivre lors de sa prochaine réunion.

Ensuite l'examen sera repris par le Conseil d'Administration qui aura à se prononcer sur certains choix et à faire toute suggestion d'amélioration. Le projet final sera soumis à l'automne au vote d'une Assemblée Générale Extraordinaire (statuts) et d'une Assemblée Générale ordinaire (règlement intérieur) réunies le même jour.

- Prochaines réunions :

- o Bureau : 19 mars, 14 mai, 9 juillet? à 18h00
- o CA : 24 avril, 18 juin, 10 juillet? A 18h00
- o

- Questions diverses :

30 licenciés à ce jour, plus un en cours.

Le secrétaire

Le président

Henri Guillard

Michel Delaunay